

## LES AUTOGRAPHES DE GILBERTE DANS L'ORIGINAL DES « PENSÉES »

Pol ERNST

Les autographes de Gilberte font partie intégrante du manuscrit original des *Pensées*<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas du tout de textes rédigés par Gilberte, mais de quelques fragments de Pascal qu'elle a transcrits et qui nous ont été heureusement conservés. Leur appartenance au précieux manuscrit constitue sans doute leur principal titre de gloire, mais ces autographes ne laissent pas de piquer notre curiosité : Pourquoi Pascal a-t-il eu recours aux bons offices de sa sœur aînée ? Comment Gilberte s'est-elle acquittée de cette charge ? Voilà sans doute une bonne raison d'accorder quelque attention à ces autographes. Il en est une autre, plus importante à mon avis ; jamais, à ce jour, ces neuf « papiers » — car ils sont neuf, ni plus ni moins — n'ont été étudiés pour eux-mêmes ; jamais non plus les textes portés par ces neuf « papiers » n'ont fait l'objet d'aucun commentaire ; jamais ces fragments n'ont joui d'une présentation d'ensemble. Aussi bien l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui est-elle trop belle pour que nous ne la saisissons au vol.

Tous les problèmes — aussi nombreux que divers — posés par ces autographes, ramenons-les à deux questions : 1. Que nous apprennent-ils sur Gilberte ? 2. Que nous apprennent-ils sur Blaise ?

Mais avant de vous parler du « rôle » de Gilberte et du « discours » de Blaise, il convient que nous fassions la connaissance des pièces du dossier.

Quelle disparate ! Et que l'aspect extérieur de ces « papiers » est curieux ! Et combien leurs dimensions, leurs formes diverses, si dissemblables, sont insolites, même pour les profanes qui ne sont pas du tout familiarisés avec les formats les plus couramment utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle !

1. B.N. ms. fr. 9202 : 157/1 ; 193/1 ; 201/1, r<sup>c</sup>/v<sup>o</sup> ; 227/1 ; 253/1 ; 273/1 ; 443/1, r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup> ; 443/3, r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup>. (Les renvois sont faits à ce manuscrit, recueil original, par la page et le numéro d'emplacement du fragment en question. Voir ici-même la reproduction, d'après le *fac-simile* de Brunschvicg, des pages 201 (six fragments numérotés dans l'édition Lafuma 736 à 741) et 227 (fragment 774 de la « série XXVII ») N.D.L.R.)

Aucune feuille entière, non plus d'ailleurs qu'aucun feuillet entier. Chaque « papier » est différent. Voici deux grands carrés : l'un de 22,5 × 22,5 cm (193/1), l'autre de 19,5 × 19,5 cm (443/3). Voici un grand rectangle :

L'identification des autographes de Gilberte mérite d'être contée, ne fût-ce que très sommairement. On verra qu'elle ne s'est pas faite en un jour, non plus que sans *itus et reditus*.

En voici les étapes, entre 1844 et 1904.

- 1844 : FAUGÈRE identifie cinq « papiers » : 157/1 (I, p. 186) ; 193/1 (II, p. 236-237) ; 201/1 (p. 296 et 223) ; 443/1 (p. 252-253) ; 443/3 (II, p. 234-236).

- 1852/1866/1881 : HAVET ne signale aucun autographe de Gilberte...

- 1877-1879 : MOLINIER ne reconnaît que deux « papiers » : 193/1 (II, 71) et 443/3 (II, 69).

- 1896 : MICHAUT n'en identifie aucun, n'utilisant qu'une seule formule : « écrit d'une main étrangère ».

- 1904 : BRUNSCHVICG identifie les neuf « papiers » et les signale à l'attention des lecteurs par l'expression : « écrit par Mme Périer ».

- 1905 : BRUNSCHVICG reproduit dans *L'Original des Pensées* une lettre autographe de Gilberte, datée du 1<sup>er</sup> avril 1670. Toute la lumière est donc faite, enfin !

Pour les lecteurs désireux de se reporter aux textes, voici une table de concordance entre le manuscrit original et des éditions très usitées des *Pensées*.

TABLE DE CONCORDANCE

Édit. MS Lafuma, 1951	ms. original 9202	Édit. P.-R. 1678	Brunschvicg 1904	Tourneur- Anzieu 1960	Sellier 1976	Le Guern 1977
XXVI, 734	443/3, r/v*	XXVII, 16	817	785	615	625
735	193/1	XXVII, 16	818	786	616	626
736	201/1, r/v*		96	787	617	627
737		XXIX, 36	10	788		
738			341	789		
739			864	790		
740	id.		583	791	id.	id.
741			340	792		
742		XXIX, 37	108	793		
743		XXVIII, 52	859	794		
744	443/1, r/v*	XXXI, 28	18	795	618	628
745	id.		18 bis	id.	id.	id.
746	253/1		787	796	619	629
747	213/4		589	797	620	630
765	273/1	XXXI, 29	39	812	631	641
766	id.		8	813	id.	id.
XXVII, 774	227/1	XXVIII, 53	497	820	638	648
XXVIII, 794	157/1	XXXI, 21	393	838	647	656

...qu'on est accoutumé de servir de si  
raisons pour prouver des effets de la nature, on  
ne peut plus recevoir les bonnes lors qu'elle sont devenues  
l'exemples qu'on en donne fust sur la circulation du sang  
pour rendre raison pourquoy la veine infla au dedans  
de la ligature. /

On se persuade mieux pour l'ordr par les raisons qu'on  
a soy mesme traversées que par celles qui sont venues  
dans l'esprit des autres. /

L'histoire du brochet et de la grenouille de Linnæus  
jls s'entendent toujours et jamais autrement que  
autres choses d'esprit. /

La vérité est si obscurcie en ce tems et le mensonge  
establi qu'à moins que d'aimer la vérité on  
ne peut la connoître. /

Les philosophes sont gens qui connoissent la vérité  
mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur  
intérêt s'en rencontre mais hors de là jls l'abandonnent  
donnent /

La machine d'arithmétique fait des effets qui  
approchent plus de la pensée que tout ce que  
font les animaux mais elle ne fait rien qui



Pl. II – L'écriture de Gilberte dans le recueil original des *Pensées*, p. 201  
d'après le fac-similé de Brunschvicg. Fragments Laf.736 à 741.

22,5 × 15 cm (157/1). Enfin six autres petits rectangles de dimensions diverses : 15,5 × 6 cm (273/1) ; 15,5 × 12 cm (157/1) ; 16,5 × 12 cm (443/1) ; 17 × 10 cm (253/1) ; 17 × 6 cm (213/4) ; 17,5 × 21,5 cm (201/1).

Cet aspect hétéroclite des « papiers » de Gilberte doit-il nous étonner ? N'est-il pas plutôt de nature à nous rassurer ? Leur apparence extérieure en effet n'est pas du tout différente de celle que présentent la plupart des autres « papiers » du manuscrit original, où il nous arrive de rencontrer des formes bien plus bizarres, comme ce « papier » par exemple qui a les dimensions et le format d'un timbre-poste (23/5) ou comme ceux-là qui ressemblent étrangement à des tickets de métro (21/1 ; 23/3 ; 59/8) !

Bref, en dépit de leur apparence, les neuf « papiers » de Gilberte n'ont absolument rien d'insolite : nous sommes en pays connu ! Mais si nous allons au-delà de l'apparence extérieure, et que nous nous interrogeons sur l'identité de chacun de ces neuf « papiers », que découvrons-nous ?

Le « papier » 193/1 est marqué d'un volumineux filigrane « aux deux écus accolés de France et de Navarre », et le « papier » 157/1 a gardé un morceau de son filigrane : « un L accosté de deux palmes », et « couronné » : les deux filigranes sont complémentaires, ce qui signifie que ces deux « papiers » appartiennent à une seule et même variété de feuille. Chacun des feuillets de cette feuille mesure 23,5 × 35,5 (ou peut-être même 37,5 cm). Il s'agissait donc d'un grand feuillet.

Le « papier » 201/1 a gardé lui aussi la moitié de son filigrane : « un serpent tout occupé à digérer sa proie ». Nous en connaissons le format primitif : 23,5 × 35,5 cm, et nous savons que le filigrane complémentaire obligé est « à un cor couronné » auquel est appendue la contremarque WR (un exemplaire du *Contrat des carrosses à cinq sols*, gardé au Minutier Central – LXXV, 205 – nous en a fourni la certitude). Voilà donc un « papier » ayant appartenu à une autre variété de feuille. Sans doute le quart de feuillet représenté par le « papier » 443/1 a-t-il lui aussi appartenu à cette

1<sup>o</sup>) L'édition de Port-Royal a soudé et condensé les deux fragments 443/3 et 193/1 ; en outre elle a procédé à un tri, gardant certains fragments, en éliminant d'autres.

2<sup>o</sup>) Les deux dernières éditions (Sellier et Le Guern) n'attribuent plus qu'un seul numéro par « papier ». En conséquence les neuf « papiers » de Gilberte ne sont représentés que par neuf numéros. Certes cette façon de procéder respecte l'objectivité matérielle des « papiers », mais elle offre l'inconvénient de ne pas distinguer les différents fragments qui peuvent être portés par tel ou tel « papier », ce qui, d'un point de vue pratique, est fort gênant quand il s'agit de signaler tel ou tel fragment séparé sans vouloir faire référence à tous les fragments d'un « papier ». Ne pourrait-on songer à améliorer cette numérotation ? Par exemple, en ajoutant à tel numéro un petit *a*, un petit *b*, etc. : on ne perdrait pas le bénéfice de signaler la présence d'un seul « papier », et l'on gagnerait l'avantage de la précision signalant l'existence de plusieurs fragments sur un seul « papier ».

3<sup>o</sup>) Dans notre communication, nous ne donnerons que le numéro de Lafuma, ne pouvant renvoyer aux éditions de Ph. Sellier et de M. Le Guern pour les « papiers » sur lesquels ont été portés plusieurs fragments. Toute référence à l'édition Brunschvicg nous paraît inutile et injustifiée : ceux qui voudraient toutefois s'y reporter constateront que les 18 fragments correspondant aux autographes de Gilberte ont été répartis dans neuf « Sections ».

même variété : l'écartement des pontuseaux étant identique (20/20/18/18 mm).

Le « papier » 213/4 a gardé un morceau de son filigrane : « une grappe de raisin ». Quant au « papier » 253/1 (grâce à deux indices fiables : l'écartement des pontuseaux identique 22 mm et grâce à la petite croix d'en-tête) nous sommes assurés qu'il a appartenu au même feuillet (utilisé dans le sens des pontuseaux) que le « papier » précédent. Les deux « papiers » se succédaient donc (253/1 au-dessus de 213/4) sur une moitié de feuillet. Nous sommes donc ici encore en présence d'une variété de feuille différente des deux précédentes. Format primitif de ce feuillet : 21,5 × 33,5 ou 22 × 34.

Sur les trois autres « papiers » (227/1, 273/1, 443/3), aucune marque de filigrane n'existe, mais l'écartement des pontuseaux, différent pour chacun des trois « papiers » (19/20 mm ; 20/21 mm ; 23 mm), et les formats des feuillets primitifs, différents également pour chacun des trois « papiers » (respectivement : 23,5 × 35,5, ou 37,5 mm ; 17,5 × 27,5 cm ; 19,5 × 26,5 ou 29,5 cm), indiquent à suffisance que ces trois « papiers » ont appartenu à trois variétés de feuilles différentes <sup>2</sup>.

La conclusion est claire : les formats, les filigranes, l'écartement des pontuseaux nous apprennent – de la façon la plus certaine – que les neuf « papiers » de Gilberte proviennent de six variétés de feuilles différentes. En d'autres termes, c'est la nature hétérogène de ces « papiers » qui nous est ainsi révélée.

Mais si l'aspect hétéroclite des « papiers » de Gilberte ne devait nous causer aucune surprise, il en va tout autrement de leur nature hétérogène : là, vraiment, il y a de quoi nous plonger dans un grand et profond étonnement.

Quelle importance, objectera-t-on peut-être : n'en va-t-il pas de même de la plupart des « papiers » du manuscrit original ? Ce serait une erreur de le croire, car, contrairement à l'affirmation étourdiment formulée par Étienne Périer, Pascal n'a pas écrit ses *Pensées* « sur le premier papier qui lui tombait sous la main ». En effet, un examen minutieux des « papiers » du manuscrit original révèle que la majeure partie des « papiers » qu'il contient proviennent du découpage de quelques paquets de feuilles homogènes, c'est-à-dire marquées d'un filigrane identique et offrant un format identique. Autrement dit, il n'y a dans le manuscrit original que très peu de « papiers » hétérogènes. Que les neuf « papiers » de Gilberte offrent cette particularité doit donc être considéré comme révélateur : n'est-ce pas l'indice irrécusable que Gilberte, elle, s'est servie du premier « papier » venu, parce que, selon toute vraisemblance, elle n'était pas très bien fournie en « papiers », n'ayant pas à portée de sa main des paquets de feuilles homogènes. Elle est même tellement démunie qu'elle en est réduite à devoir utiliser des déchets – ces « papiers récupérés » (193/1 et 157/1) qui proviennent d'une lettre, dont elle

2. Le catalogue de l'exposition *Blaise Pascal « auvergnat »*. La famille à l'œuvre (Clermont-Ferrand, 1981) décrit douze des filigranes répertoriés par M. Ernst dans le papier utilisé par Pascal, et en reproduit huit, notamment celui de 193/1, aux deux écus accolés de France et de Navarre, n° 126, pl. XVII. Celui de 201/1, Serpent digérant sa proie, n° 119 du catalogue, a été édité en carte postale par les Amis du C.I.B.P. (N.D.L.R.).

a employé des morceaux qu'un correspondant avait laissés vierges ! Faut-il accabler Gilberte, la traitant d'avare ? ou bien faut-il la louer de si bien pratiquer cette vertu bourgeoise qu'est l'économie ? Ni l'un ni l'autre sans doute, car Gilberte n'y est pour rien : c'est Blaise à coup sûr qui aura fourni à sa sœur les débris inutilisés de cette lettre. Il semble d'ailleurs avoir été coutumier du fait, car pour lui, comme le dit un proverbe auvergnat : « il n'y a pas de petites économies ». On peut, dans le manuscrit original, en voir un autre exemple : le fragment sur la *Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse* (405/1) a été écrit sur un « papier de récupération » provenant de la surface restée vierge d'une lettre à lui adressée.

Mais ne nous enlisons pas dans ces considérations anecdotiques : elles nous feraient perdre de vue l'essentiel. L'existence même de ces « papiers hétérogènes » doit nous conduire à penser qu'au moment où ces « papiers » ont été utilisés, ni Gilberte ni Blaise ne devaient être dans une situation tout à fait normale. Peut-être se trouvaient-ils dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Du moins est-ce la conclusion qu'il convient de tirer de cet examen du matériau utilisé par Gilberte.

## I. — LE RÔLE DE GILBERTE ET SA PERSONNALITÉ

Une fois les pièces du dossier examinées pour elles-mêmes, il convient à présent de les regarder uniquement en fonction de Gilberte : regardons-les, ces « papiers », et voyons comment Gilberte a utilisé le matériau dont elle disposait. Deux aspects doivent être distingués : 1. l'écriture de Gilberte ; 2. la configuration générale des textes portés par elle sur ces « papiers ».

Quelles sont les caractéristiques de l'écriture de Gilberte ?

La première, et qui saute aux yeux, c'est la clarté : tous les caractères sont bien dessinés, toutes les lettres sont bien formées. On a même l'impression que Gilberte se donne la peine de calligraphier. Toutes les règles de l'orthographe sont respectées, et l'on voit même Gilberte corriger une petite faute — sur 273/1 — remplaçant un singulier par un pluriel ; les majuscules sont à leur place, les accents aussi, et les points sur les i, et les barres des t, et le point final au bout de chaque phrase. Une seule abréviation (sur 273/1) : « pour l'ord<sup>re</sup> » dont on devine bien qu'il s'agit de lire : « pour l'ordinaire ». Le soin est extrême, l'attention toujours en éveil, l'application sans faille aucune, si bien qu'il est impossible de découvrir une seule faute dans tous ces textes. La clarté et la netteté de cette écriture, en même temps que sa précision, rendent tout à fait lisibles les fragments portés par Gilberte sur ces « papiers ».

Seconde qualité : la fermeté de cette écriture. Jamais une seule hésitation, jamais un seul repentir. Qui dira la mâle assurance de cette écriture ? Nous n'y voyons aucune recherche, mais, et uniquement, la simplicité, la sobriété, l'élégance naturelle qui n'a que faire des apprêts, des manières.

Troisième qualité : la régularité de cette écriture, une régularité extrême. Aucune originalité, mais, si je l'osais, je qualifierais cette écriture

227  
Contre ceux qui sur la confiance  
de la miséricorde des Dieux demeurent  
dans la nonchalance sans faire des bonnes

Comme les Dieux ont fait les hommes et la parole au  
Dieu pour a découvrir dans quel état on luy pour les grandes qualités de  
la bonté de Dieu et sa miséricorde sont deux choses que  
Miséricorde et sa justice  
Dieu nous fait voir en luy pour qu'on a une idée de  
tous les péchés des hommes qui sont l'orgueil et la jalousie  
est de justice et les reproches est de combat

Les propos de la justice combat l'orgueil et la miséricorde combat la  
quelques des que  
suyent les œuvres  
et non jattes, ja  
judicium Dei  
parens - ~~est~~ en jantant aux bonnes œuvres selon ce passage  
La miséricorde de Dieu jantant a pesanteur et out autre  
des Minivites faisent pénitence pour voir si paraventant,

il aura pitié de nous et ainsi tant s'en faut que la  
miséricorde autorise le relâchement que c'est au  
contraire la justice qui le combat formellement de  
sortes qu'au lieu de dire s'il n'y avait point en Dieu  
de miséricorde il faudroit faire toutes sortes d'efforts  
pour la vertu il faut s'en au contraire que c'est parce que  
il y a en Dieu de la miséricorde il faut faire toutes sortes  
d'efforts.

d'extrêmement banale, sans donner à ce mot un sens péjoratif, mais uniquement pour dire qu'elle ne se distingue par aucun « signe caractéristique ». Toutes les lignes écrites respectent l'horizontalité ; jamais les lignes écrites par Gilberte ne montent ni ne descendent. Toutes les lignes écrites par elle vont jusqu'au bout de la largeur de chaque « papier », pareilles aux sillons parallèles que trace un laboureur consciencieux, réfléchi, uniquement attentif à son travail, et qui ne se laisse distraire par quoi que ce soit...

Voilà, me semble-t-il, toutes les qualités de l'écriture de Gilberte : elles sont tellement évidentes qu'il me paraît impossible de ne pas les apercevoir.

Venons-en à la configuration générale des textes portés par Gilberte sur ces « papiers ». Comment dispose-t-elle ces textes ?

La première qualité est sans doute l'ordre, qui apparaît dans tous les détails d'une mise en page soignée, consciencieuse, méthodique. Gilberte en effet distribue les textes qu'elle doit écrire, en les répartissant judicieusement sur l'espace vierge qu'elle a devant elle, tenant compte des dimensions et de la surface de chaque « papier ». Tout semble concerté. Le soin est méticuleux. La méthode, rigoureuse. La régularité, extrême. Considérons de plus près quelques détails : *la petite croix d'en-tête*, par exemple, est toujours bien dessinée, et bien à sa place, détachée du texte lui-même (193/1 : où elle disparaît presque, noyée dans l'addition ultérieure au texte du fragment ; 201/1 : visible seulement par transparence ; 253/1, au-dessus du titre ; il n'y en a pas au-dessus du titre du « papier » 213/4, mais Gilberte n'en a certainement pas dessiné, puisque ce fragment succédait, à l'origine, au fragment porté par 253/1 ; sur 227/1, il n'y en a pas non plus, mais ce « papier » a été rogné par les ciseaux ; par contre sur 443/3, la petite croix, mal dessinée d'abord, a été recommencée). *Les titres* qui surmontent certains fragments sont eux aussi bien centrés et bien détachés (253/1 ; 213/4 ; 227/3 ; 443/3, où le titre est inscrit à l'intérieur d'un cartouche esquissé par des traits de plume arrondis). *La disposition en paragraphes* est, elle aussi, remarquable. On peut en voir un exemple, sur le « papier » 157/1 : après une première phrase, Gilberte va à la ligne, commençant celle-ci un peu en retrait. Cela n'est certes pas l'effet du hasard ! Sur le « papier » 193/1, Gilberte s'aperçoit que la surface du « papier » dont elle dispose rétrécit très fort au point que, si elle se permet d'aller à la ligne, elle ne pourra plus porter sur ce « papier » tous les textes. Que fait-elle ? Elle décide d'indiquer à l'aide d'un petit signe particulier ./., que, normalement, le texte qui précède devrait être séparé du texte qui va suivre par un alinéa. Et elle renouvelle cette façon de faire un peu plus loin : souci d'ordre et de clarté, assurément. Mieux encore : le « papier » dont Gilberte dispose est plus important, et elle peut utiliser le r° et le v°. Aussi bien allons-nous la voir ménager des blancs, aller à la ligne en aérant davantage son texte, de façon plus généreuse, et, de plus, tous les fragments qui vont se succéder sur ce « papier » (il s'agit de 201/1, r°/v°) vont être séparés aussi par ce petit signe terminal ./., qui nous fait inmanquablement songer à la façon dont la première *Copie* se présente, et où l'on voit un copiste professionnel utiliser ce signal pour indiquer – de façon non équivoque – que la *copie* d'un fragment est achevée, et qu'il va passer à la *copie* d'un nouveau fragment porté par un autre « papier ».



Dernier détail qui concerne aussi bien l'écriture que la disposition des textes sur ces « papiers » : aucune précipitation, aucune fièvre. On a l'impression très nette que Gilberte transcrit tous ces fragments en prenant tout son temps.

Toutes ces remarques à propos de l'écriture de Gilberte et de son art de la mise en page permettent-elles quelques conclusions : 1. sur la nature de ces autographes ? 2. sur leur durée ?

Quelle est la nature de ces autographes ? Sont-ce des textes qui ont été écrits sous la dictée ? ou bien sommes-nous en présence de copies ?

Depuis plus de cent ans déjà (il faut, je crois remonter à l'édition de Molinier en 1879, voir t. II, p. 347), tous les éditeurs, proclamant à l'envi qu'il s'agit de *textes écrits sous la dictée*, et chacun va le répétant, mais sans jamais présenter le moindre argument qui viendrait étayer leur affirmation, de telle sorte qu'il est impossible de savoir sur quoi elle repose... Pour notre part, tous les détails que nous avons relevés minutieusement – aussi bien ceux de l'écriture de Gilberte que ceux relatifs à la disposition générale des textes – nous autorisent à affirmer le contraire : nous ne sommes pas du tout en présence de textes écrits sous la dictée, mais bien de *textes qui ont été copiés*. Faut-il ajouter, pour que tout soit très clair, que ces textes nous semblent avoir été copiés *sur des autographes de Pascal* : certains fragments offrent en effet l'aspect de *copies figurées*. Je songe en particulier aux « papiers » 201/1, r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup> et 443/1, r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup>, sur lesquels la disposition en paragraphes distincts et tout à fait reconnaissables, la présence d'un petit signe terminal au bout de chaque phrase, me paraissent très caractéristiques. Il en va de même, me semble-t-il, pour 443/3, r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup>, sur lequel l'addition n'a pas été insérée dans le texte, mais lui est restée extérieure, portée même sur un « papier » (une languette de papier) différent. Un seul « papier », à la rigueur, offre l'aspect d'un texte écrit sous la dictée (157/1) : les ratures, les mots écrits en surcharge, semblent indiquer que Pascal rédige cette phrase – la dernière – au moment même où Gilberte la transcrit. Encore n'est-ce pas une certitude. La première phrase commence très paisiblement, se termine de façon plus chaotique, plus bousculée, avec des *etc.* qui sont remplacés, après coup, par des mots plus précis ; la seconde phrase, elle, commence un peu en retrait, indiquant un second paragraphe : cet alinéa nous ferait plutôt penser aussi à une copie figurée... Si la certitude n'est pas absolue, c'est en raison de ces reprises et de ces hésitations et de ces repentirs. Mais c'est vraiment le seul « papier » qui présente ces traits là.

Objectera-t-on que les autographes de Gilberte correspondent à des textes qu'elle aurait d'abord écrits sous la dictée, puis qu'elle aurait recopiés ? Hypothèse peu plausible, à mon avis, et de plus, tout à fait gratuite, outre qu'elle est incontrôlable !

Quand ces autographes ont-ils été écrits ? Ont-ils été écrits « à une même époque » ? en un seul jour ? en une seule fois ? Ou bien Gilberte a-t-elle dû y travailler à plusieurs reprises ?

Une certitude s'impose, à propos des « papiers » 157/1 et 193/1 : écrits sur les débris non utilisés d'une lettre datée du 19 février 1660, ces textes

transcrits par Gilberte ne peuvent l'avoir été qu'après cette date. Nous avons là un point de repère chronologique, tout à fait sérieux et irrécusable, par rapport à la date à laquelle ces textes ont été portés par Gilberte sur ces « papiers ». C'est de cela seulement qu'il s'agit, et non pas de la date de la rédaction par Pascal de ces fragments.

Mais et l'écriture de Gilberte, et sa plume, et sa façon de procéder (avec le petit signe terminal caractéristique) sont identiques sur les « papiers » 201/1 et 443/1. Que faut-il en conclure ? sinon que tous les fragments portés par Gilberte sur ces « papiers » l'ont été « dans le même temps », « à la même époque » que ceux qui figurent sur les « papiers » 157/1 et 193/1. Il semble bien que la certitude est absolue : tous les textes de ces quatre « papiers » ont été copiés par Gilberte « dans un même temps », peut-être « un même jour ».

Il n'en va pas de même pour tous les autographes : l'écriture de Gilberte n'est pas uniformément uniforme ; sa plume non plus ; de légères différences se manifestent çà et là. Tant et si bien qu'il ne me semble pas que l'on soit autorisé à affirmer que ces autographes ont tous été écrits au cours d'une seule et même journée. Si l'on tient compte de la convergence des données suivantes : utilisation de différentes variétés de feuilles, minimes différences de plume et d'écriture, utilisation différente du matériau (tantôt *recto* seulement, tantôt *recto* et *verso*), on conviendra aisément que ces divergences ne peuvent être mises sur le compte du hasard seul et qu'il faut en conclure que le travail effectué par Gilberte s'est déroulé sur plusieurs jours. Il est même probable que ces différentes séances de travail n'ont pas eu lieu sur plusieurs jours consécutifs, mais que ces « plusieurs » jours ont été séparés par un intervalle plus ou moins long.

Voilà, à notre avis, les deux conclusions auxquelles nous a conduit l'examen de l'écriture de Gilberte et de sa mise en page : ces autographes sont des « copies » (et non pas des textes écrits sous la dictée) ; ces autographes ne semblent pas avoir été écrits au cours d'une seule et unique journée, mais ont nécessité plusieurs séances de travail, échelonnées sur plusieurs jours non consécutifs.

Une fois ces conclusions tirées, est-il possible d'imaginer comment les choses ont dû se passer ? Peut-on, sans trop extravaguer, reconstituer les différentes étapes de cette collaboration entre le frère et la sœur, essayant d'éviter autant que faire se peut les pièges subtils de la biographie romancée ?

Tous les pascalisans s'accordent pour dire que Gilberte et Blaise n'ont été ensemble que pendant cette année-là, en 1660, où Blaise réside à Bienassis de mai à septembre. Tous s'accordent aussi pour dire que Gilberte n'a pu transcrire ces fragments qu'à cette époque. Nous n'avons aucun élément qui pourrait infirmer ces dires ; prenons donc ces dates comme hypothèse de travail.

Pascal quitte Paris. Il est très malade. Le trajet par route est des plus pénibles. Fontainebleau, Montargis, Gien. Chaque étape est un supplice. Depuis Gien toutefois, et pour son soulagement, il peut quitter la route et

emprunter les voies d'eau : la Loire tout d'abord, puis l'Allier. Comme chacun sait, l'Auvergne n'était pas encore désenclavée. C'était la province de France la plus isolée, la plus difficile à joindre. Aucune route aisée n'était à la disposition des voyageurs, sauf celle des rivières, « chemins qui marchent et qui portent où l'on veut aller »... Pascal arrive enfin à Clermont, très affaibli. Là, auprès de sa sœur aînée et de son beau-frère et de leurs enfants, c'est le havre de paix, l'affection, le repos. Enfin !...

On s'imagine très difficilement Blaise, même très accablé par la maladie, comme ne pensant à rien. Pour peu aussi que la maladie desserre son étreinte, on ne peut douter qu'il réfléchisse, qu'il griffonne ses réflexions sur quelque « papier ». Ne fût-ce que quelques minuscules fragments. Les longs développements sont improbables...

Est-il excessif de supposer que le frère et la sœur ont reparlé du « miracle » dont la petite Margot avait été favorisée, il y a quatre ans déjà ? Est-ce à la suite de ces conversations que Blaise réfléchit à nouveau sur les « Miracles » et, en particulier, sur la conduite des athées à leur endroit ? Est-ce là l'origine, l'occasion des fragments dont deux « papiers » font état (193/1 et 443/3) ? Ce n'est pas impossible, mais nous en sommes réduits aux hypothèses...

Mais à qui revient l'initiative de recopier ces fragments que Blaise avait griffonnés ? Est-ce Gilberte qui, la première, a proposé ses bons offices ? S'il en a été ainsi, on ne peut douter que Blaise aura accepté avec joie et reconnaissance cette proposition, sans hésiter un seul instant. Mais n'est-il pas plus vraisemblable de penser que c'est Blaise lui-même qui exprima un jour, tout haut devant Gilberte, son souhait de voir mettre au net quelques-unes de ses *Pensées* ? Si donc c'est Blaise qui a eu l'initiative (et cette hypothèse me paraît la plus plausible), on ne peut douter que Gilberte de son côté se soit déclarée toute disposée à accéder à cette demande. L'entente entre le frère et la sœur a dû être parfaite, totale : les autographes sont là pour le prouver, témoins irrécusables.

Une fois les fragments recopiés, il semble que Gilberte montre à son frère le résultat de son travail. Blaise relit son texte. Son amour de la perfection lui interdit de le trouver sans défaut. Il y apporte donc quelques corrections, ici ou là. Très peu, somme toute. Ici, il ajoute une phrase liminaire, reliée au texte initial par un *car* (157/1 ; 193/1 ; 227/3) : ces additions, dont la forme est quasi identique, semblent bien avoir été portées sur ces « papiers » *après* que le texte entier de ces fragments avait été copié par Gilberte. Là, c'est un titre plus explicite (443/3). Là enfin, Blaise améliore le style d'une phrase finale (157/1). On ne peut douter, semble-t-il, que Gilberte soit très étroitement associée à ce travail de correction. Elle est aux côtés de son frère ; la plume à la main ; elle rature, elle récrit la phrase nouvelle, avec toujours autant de soin, sans manifester la moindre impatience, d'une même écriture paisible, raisonnable, consciencieuse. Tous ces travaux sont menés de concert. Gilberte et Blaise travaillent ensemble. Ils s'entendent à merveille.

Enfin Blaise jette ses propres brouillons. Aussi bien sont-ils désormais

inutiles. Les textes copiés par Gilberte, il les adopte. Définitivement. C'est ainsi qu'il manifeste sa gratitude envers sa sœur aînée. Ces « papiers », il les serre dans ses « papiers » à lui. Il les conserve précieusement et, à la fin de son séjour à Clermont, il les emporte avec lui, dans ses bagages. A Paris, tout seul désormais, il les relira, puisqu'il prendra la peine de les répartir dans trois « paquets » différents.

Mais comment Gilberte s'est-elle acquittée de la mission que Blaise lui a confiée ? Sur ce point, nous n'en sommes plus réduit aux hypothèses, car les autographes sont des plus révélateurs. Grâce à eux en effet, nous découvrons quelques-uns des traits de la personnalité de Gilberte. Son application d'enfant sage, de petite fille modèle, soucieuse de perfection, attentive à tous les détails d'une présentation claire, ordonnée, n'apparaît-elle pas à tous moments ? sans jamais qu'elle s'en départisse, fût-ce un seul instant ? Volontaire, certes, et équilibrée, maîtresse d'elle-même. Patiente aussi, et dévouée, et généreuse. Toutes ces qualités apparaissent clairement. Peut-être Blaise les découvrit-il comme il ne les avait jamais vues auparavant ?

Dira-t-on que l'écriture de Gilberte est un peu pâle ? anonyme en quelque sorte ? voire impersonnelle ? Et que Gilberte est insensible ? Mais qui donc a jamais affirmé que le tempérament de Gilberte était aussi passionné que celui de Blaise ou de Jacqueline ? Cette écriture constamment égale à elle-même ne manifeste-t-elle pas un merveilleux équilibre ? N'y découvrons-nous pas aussi la pudeur, la discrétion, la réserve, la modestie enfin d'une sœur faisant totalement abstraction de soi pour se consacrer tout entière – sans éclat et sans ostentation, comme aussi sans retour égoïste sur sa petite personne – aux productions de son frère cadet ? Certaines féministes d'aujourd'hui feraient sans doute la moue et diraient que Gilberte, au travers même de son écriture, ne manifeste que des vertus qu'elles appellent "vertus de retrait" ? Mais qui donc oserait prétendre que l'humilité et la charité sont des vertus négatives ? Toute vertu n'est-elle pas, essentiellement et par définition, force d'âme ?

Voilà quelques-uns des traits de la personnalité de Gilberte, tels qu'ils nous sont dévoilés par l'intermédiaire de ces autographes. Ce n'est pas grand-chose sans doute, mais ce n'est pas rien : par-delà plusieurs siècles, tous ces détails ne nous aident-ils pas à ressusciter un être ? à nous restituer une voix ? à nous faire découvrir un visage ? une âme enfin ?

Toutefois les autographes de Gilberte ne doivent pas nous cacher la forêt de quelque cent « papiers » du manuscrit original des *Pensées*, sur lesquels court la plume de plusieurs autres copistes<sup>3</sup>. En face d'eux, les neuf « papiers » de Gilberte font évidemment maigre figure. Mais il nous est interdit de les sous-estimer, et de faire comme s'ils n'existaient pas. Si – pour les besoins de la cause, et donc très légitimement, – nous les avons soustraits à leur contexte, il convient à présent de les y réintroduire.

3. Existente encore dans le manuscrit original des *Pensées* quelques feuillets tout entiers recouverts de l'écriture d'un copiste-secrétaire assidu : p. 129, p. 206, p. 267 (qui sont de grands formats), les pages 253/2 et 255/1 (petits formats).

Mais on doit admettre l'existence – avant la fameuse opération du découpage des

Facé à tous ces textes dûs à d'autres plumes que celle de Pascal, prenons la mesure des autographes de Gilberte, et essayons de définir leur véritable rôle, leur authentique signification.

Ils ne peuvent nous apparaître que comme *un* petit élément au sein d'un ensemble, que comme *un* cas particulier d'une règle générale. Tout d'un coup en effet nous prenons conscience que Pascal avait érigé en système (avec tout ce que ce mot peut représenter de rigoureux et de méthodique) un procédé qui consistait à faire recopier ses *Pensées*. Nous découvrons que Pascal s'est ingénié, tout au long des mois d'élaboration de son *Apologie*, à faire recopier, par un certain nombre de copistes à cet effet exclusivement préposés, non pas tant des fragments assez longs dont la rédaction lui paraissait avoir atteint un certain degré de perfection, mais bien plutôt, en général, *des suites de fragments* embryonnaires, — une phrase, un paragraphe, voire deux états successifs d'une même réflexion dont lui, Pascal, estimait devoir conserver les deux versions avec leurs variantes les plus infimes. Tout se passe en effet comme si Pascal — après avoir réfléchi un certain temps, après avoir noté (toujours hâtivement) ses pensées, après avoir rédigé un certain nombre de fragments — s'arrêtait un instant, reprenait haleine, relisait ses notes, prenait le temps de s'employer à les mettre au net, progressivement, de façon systématique, sans attendre toujours des résultats définitifs,

feuillet — d'un nombre important d'autres feuillets tout entiers écrits par la plume d'un copiste. Voici par exemple deux feuillets entièrement restitués, tels qu'ils étaient à l'origine :

R. O. 483/2 = Laf. 382 [Partie de conclusion]

R. O. 191/1 = Laf. 110

---

R. O. 146/2 = Laf. 137 « Divertissement »

R. O. 81/4 = Laf. 25

R. O. 485/8 = Laf. 415 « Agitation »

Existents aussi un certain nombre de feuillets panachés, c'est-à-dire où interviennent et la plume de Pascal et celle d'un copiste, soit par ex. : 55/3 ; 213/2 ; 145/3 ; 405/1.

Plus intéressant encore : Pascal lui-même a utilisé « son » procédé : qui pourrait croire que *Le Mystère [...] de Jésus\** est un premier jet ? En réalité, il s'agit d'un texte que Pascal s'est donné la peine de recopier sur les deux deux moitiés d'une même feuille... Il en va de même, à notre avis, pour le célèbre fragment *sur les trois ordres* (53/1) ; du fragment *sur la Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse* (405/1) ; même le fragment *Infini/Rien* (3/1 et 7/1) dans sa partie centrale (et non pas dans les additions marginales, bien sûr) me semble correspondre à un texte recopié par Pascal. Il en est de même, à notre avis toujours, de plusieurs « suites de fragments » qui constituent aujourd'hui la majeure partie de la « Série » XXV, et dont il ne me serait pas difficile de prouver qu'ils appartenaient à des feuillets que Pascal n'a jamais mis en pièces...

Les *Pensées* ne peuvent plus être considérées seulement comme des brouillons : un grand nombre de textes correspondant à des fragments copiés, mis au net parce que mis au point, dans une certaine mesure, du point de vue de la rédaction.

\* Par cet intervalle [...], M. Ernst signifie la distance que la plume de Pascal a laissée entre les deux parties du célèbre titre : Le Mystère — souligné — et [de Jésus] non souligné et d'une autre venue (N.D.L.R.)

se contentait de progrès tout relatifs, tout partiels, tout provisoires, tout fragmentaires. C'est ce à quoi nous voyons les différents copistes payés par lui dans ce dessein avoir pourvu abondamment, et cela depuis le début de l'*Apologie*, c'est-à-dire depuis les fragments enfilés dans les liasses *Miracles* (voir, par exemple, le « papier » 469/2 = XXXIV, 892, qui provient d'un grand feuillet où il avait été précédé par le « papier » 165/5 = *Prophéties*, 339) jusqu'à l'extrême fin, Gilberte étant reconnue comme sa dernière copiste occasionnelle autant que bénévole.

Car enfin, quel est donc le rôle joué par Gilberte ? sinon celui d'être entrée elle aussi dans un « système », d'avoir appliqué un « procédé » conçu et mis au point par son frère, d'avoir pris sa part à une « méthode de travail » : elle a fait la toilette de quelques fragments, elle a mis au net quelques textes, les calligraphiant de sa plus belle écriture.

Mais pourquoi Blaise a-t-il fait appel à ses services ? sinon, selon toute vraisemblance, parce que, à tel moment précis, son frère n'avait pas à sa disposition un de ses copistes habituels et que, malgré ce handicap, il voulait rester fidèle à un procédé qui satisfaisait son esprit méthodique. De sorte que, ce que d'autres copistes avaient fait avant elle, et beaucoup plus longtemps qu'elle pour la plupart, et avec autant de conscience professionnelle qu'elle, Gilberte l'a fait, elle aussi. Et rien d'autre. Mais cette première et ultime collaboration du frère et de la sœur, modeste mais non inutile, généreuse et non mercenaire, momentanée et durable néanmoins, provisoire certes mais aussi, en réalité, définitive, personne ne niera qu'elle a dû être toute différente de la contribution des autres copistes. Personne en effet ne voudra enlever à Gilberte d'avoir été – à un moment donné – associée *intimement* au travail de son frère ; personne ne lui enlèvera d'avoir été *la confidente privilégiée* d'un moment précis de son effort apologétique ; personne ne lui enlèvera d'avoir été sa collaboratrice affectueuse, dévouée, unique enfin et irremplaçable puisque aussi bien aucun des copistes dont s'était servi Pascal n'avait pu s'acquitter de cet office comme Gilberte. Pourquoi ? Tout simplement parce que c'était Blaise, parce que c'était Gilberte. Parce que c'était elle, parce que c'était lui.

## II. – LE DISCOURS DE BLAISE

Deux questions méritent d'être posées :

1. Tous les textes portés par ces neuf « papiers » ont-ils été rédigés dans un même temps ? C'est le problème de l'*unité chronologique* du discours pascalien.

2. Tous les textes portés par ces neuf « papiers » offrent-ils l'image d'un discours cohérent ? ou bien sommes-nous seulement en présence de textes juxtaposés, sans aucun rapport les uns avec les autres ? C'est le problème de l'*unité logique* du discours pascalien.

Deux critères – la forme et le fond – peuvent nous aider à résoudre objectivement le problème de l'unité chronologique, car si nous les utilisons, nous serons très vite amené à distinguer deux « groupes de textes ».

Le premier groupe comprend six « papiers » correspondant à six fragments (un fragment par « papier »), alors que le second groupe n'offre que trois « papiers », mais douze fragments (8 + 2 + 2).

Examinons les six « papiers » du premier groupe : le vocabulaire et la syntaxe des textes qui le constituent semblent fournir des éléments révélateurs d'une rédaction quasiment contemporaine.

Sur les « papiers » 157/1, 193/1, et 443/3, nous pouvons lire une expression identique « ayant considéré que », très significative. Elle est employée dans une addition, postérieure à la première rédaction, mais additions et premières rédactions ne semblent pas fort éloignées dans le temps ! Sur les « papiers » 213/4 et 253/1, nous lisons deux titres formulés d'une façon identique : « Sur ce que... » et le début des fragments utilise une formule stylistique identique elle aussi : « Tant s'en faut que... » Il semble bien que ces deux textes sont eux aussi contemporains. Reste un sixième « papier » (227/1), seul aujourd'hui. L'était-il autrefois ? Il ne me paraît pas impossible qu'un fragment (qui lui succède dans la « Série » XXVI, mais dont l'original est perdu) ait correspondu, dans la réalité, à un autographe, aujourd'hui perdu, de Gilberte : les deux fragments étaient chapeautés d'un titre identique : « Contre ceux qui... » Il semble que ces deux fragments ont été rédigés eux aussi dans un même temps.

Quant au thème abordé dans ces six fragments – car il n'y en a qu'un seul –, il n'est pas difficile d'apercevoir qu'il est exclusivement apologétique : Pascal répond à diverses objections des athées et prend la défense de « la vraie religion ».

Il semble donc que les éléments fournis par la forme et par le fond de ces six fragments nous imposent une seule conclusion : ces six fragments semblent avoir été rédigés dans un même temps. Nous pouvons les considérer comme contemporains.

En va-t-il de même pour les trois « papiers » 201/1, 273/1 et 443/1 et pour les douze fragments qu'ils nous offrent ?

Du point de vue stylistique, nous sommes ici en présence de fragments qui tiennent tous en « une phrase ». Cet aspect formel me semble devoir être interprété comme révélateur : ces phrases-maximes offrent un tel air de famille qu'il nous invite à croire ces fragments contemporains. Du point de vue de la forme dont Pascal les a revêtus, ces fragments semblent bien avoir été rédigés *dans un même temps, à une même époque*.

Quant à leur contenu, il nous paraît des plus disparates. Faut-il en rappeler les *incipit* ? Ne sommes-nous pas en présence d'un fourre-tout ? Et chaque fragment semble aller dans un sens différent de celui qui précède ou de celui qui suit. Il faut fournir un très gros effort pour réussir à rassembler certains fragments sous une rubrique. On conviendra par exemple que (sur le « papier » 201/1) les fragments 736, 737, 738 et peut-être 741, constituent des références aux deux derniers chapitres du *Discours de la Méthode*. Sur ce

même papier 201/1, on peut reconnaître que certains fragments constituent des allusions aux querelles qui ont suscité les *Provinciales* : ainsi en va-t-il sans doute des fragments 739, 740 (dans lequel Pascal nous dit qu'il désigne sous le nom de « malingres <sup>4</sup> »), 742, 743. Peut-être aussi admettra-t-on qu'il est légitime d'adjoindre à ces derniers fragments ceux qui ont été écrits sur le « papier » 443/1 (744 et 745 : dans ce dernier il est fait allusion à « la manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie »). Mais que fera-t-on des deux fragments portés par le « papier » 273/1 (765 et 766) ?

Assurément, nous ne sommes pas tout à fait décontenancés : Pascal était bien capable de penser à différents sujets à la fois, dans un même temps (un peu comme ces joueurs d'échecs qui jouent douze parties simultanément), et nous connaissons tous certains feuillets encore entiers dans le manuscrit où nous pouvons constater cette pratique courante, inspirée aussi par le désir de ne perdre aucune des idées qui lui passaient par la tête.

De sorte que, sans préjuger de la cohérence interne des douze fragments qui constituent ce second groupe de textes (que nous examinerons dans un instant), en dépit de leur disparate, il ne nous est pas interdit de considérer que tous ces textes-ci ont été rédigés « dans un même temps », à une même époque.

Tant et si bien que, et du point de vue de la forme et du point de vue du fond, une même conclusion peut-être tirée : ces douze textes semblent légitimement pouvoir être considérés comme contemporains.

Par contre, si la rédaction des six fragments du premier groupe et la rédaction des douze fragments du second groupe nous semblent correspondre *chacune* à un moment précis (au point que six fragments d'une part sont considérés par nous comme contemporains), il ne nous semble pas que nous soyons autorisé à affirmer que ces deux « moments » coïncident avec « un même temps », « une même époque ». Loin de là. Nous sommes en

#### 4. *Les malingres*. Fragment R.O. 201/1 ou Lafuma 740.

Dès 1866, Ernest Havet décrète que ce mot n'a pas de sens, et propose de lui substituer le mot « Molinistes ».

En 1879, Molinier continue à dire que le mot « malingres » n'a pas de sens (t. II, p. 347, l. 25).

En 1896, Michaut se rallierait volontiers à la suggestion d'Ernest Havet : « La conjecture « Molinistes » offre au moins un sens », dit-il (p. 182, note pour le n° 438).

En 1904, Brunschvicg rejette cette substitution : « Pascal accorderait-il que les molinistes connaissent la vérité ? », interroge-t-il (note pour le n° 583). Il conserve donc le mot « malingres » : « peut-être faut-il l'entendre dans le sens de faibles, de tièdes, ce qui d'ailleurs n'est qu'à moitié satisfaisant ».

En 1951, Lafuma (Notes pour le n° 740) écrit : « L'original est de la main de Gilberte Périer. Elle a été sans doute trompée par l'accent de son frère, si ce texte lui a été dicté, car elle écrit « malingres » au lieu de *malins* ». Et Lafuma de mettre (malins) entre parenthèses, du moins dans son édition major, mais non pas dans son édition minor (chez Delmas)..

Dès lors tous les éditeurs adoptent cette substitution : Jacques Chevalier (La Pléiade, 1954 ; Tourneur-Anzieu (Cluny, 1960), Michel Le Guern enfin (Éd. f° 1977), à l'exception de Philippe Sellier (Mercure de France, 1976).

On ne niera pas que, grâce à cette ingénieuse substitution, la phrase de Pascal ait désormais un sens des plus satisfaisants, les « malins » étant les méchants, ceux qui sont habités par



présence de deux moments distincts. Nous pouvons même affirmer que ces deux « moments » sont séparés par « un certain temps ». De façon plus précise encore : les douze textes du second groupe nous paraissent avoir été rédigés antérieurement aux fragments du premier groupe, car les allusions à la querelle des *Provinciales* ne nous semblent pas pouvoir être datées de 1660. En d'autres termes : nous ne pouvons pas appliquer à tous les fragments portés par ces neuf « papiers » l'expression d'unité chronologique.

Et qu'en est-il de l'unité logique ? Cette question en comprend deux :

1. Chaque groupe de textes – pris séparément – offre-t-il une cohérence interne irrécusable ?
2. Les deux groupes – pris ensemble – forment-ils un tout cohérent ?

Voyons d'abord si chacun de ces groupes, pris séparément, offre une cohérence susceptible d'être reconnue par tous.

Le premier groupe de textes ne mérite sans doute pas une très longue analyse. Nous avons reconnu d'emblée qu'il s'agissait de six fragments religieux dont la coloration apologétique sautait aux yeux. Voyons cependant de plus près la répartition des six fragments à l'intérieur du groupe lui-même.

Deux « papiers » correspondent aux *reproches* adressés par Pascal, 1. aux mauvais chrétiens « qui demeurent dans la nonchalance et la paresse » (227/1), 2. aux libertins qui, croyant s'être libérés, « obéissent

l'esprit du mal, ceux qui sont soumis à l'esprit de celui qu'on appelle précisément le Malin...

Mais l'ingéniosité de cette substitution suffit-elle à l'imposer ?

On en conviendrait peut-être :

1°) s'il était démontré que Gilberte a écrit ce texte *sous la dictée* de son frère (hypothèse que personne jusqu'ici n'a essayé de démontrer, et que l'examen des autographes permet difficilement d'établir) ;

2°) s'il était démontré que Gilberte eût été abusée par la prononciation auvergnate de son frère (supposition toute gratuite, car quelle apparence y a-t-il, entre nous, que Gilberte eût pu être si facilement abusée ?) A ce propos, on attend encore – mais il ne saurait tarder – le commentateur qui nous dira que, ce jour-là, très précisément, la prononciation auvergnate de Blaise était horrible, Blaise souffrant d'une rage de dents épouvantable ! Si l'on en revenait à la bonne formule de Fontenelle : « Assurons-nous bien du fait, avant que de nous inquiéter de la cause ! » Le fait dont il faudrait s'assurer ici étant non pas que Gilberte a écrit « malingres » (ce fait est patent), mais bien qu'elle l'a écrit sous la dictée...

3°) s'il était démontré enfin que le mot « malingres » ne peut absolument pas être pris dans un sens satisfaisant (cette démonstration n'ayant été jugée digne d'être établie par personne jusqu'ici).

Or, à ce propos, est-il si difficile de s'en tenir au texte même de cette phrase et de constater qu'elle est ni plus ni moins qu'une définition, Pascal nous fournissant lui-même le sens dans lequel il entend le mot qu'il utilise. Certes, si nous entendons ce mot d'une autre façon que lui, rien ne va plus, et nous décréterons que la phrase n'a pas de sens (Havet, Molinier, Michaut) ou que le sens habituel du mot (*faibles, tièdes*) n'est qu'à moitié satisfaisant (Brunschvicg).

Est-il d'ailleurs si difficile d'admettre que le mot (utilisé par les gueux, selon Furetière, pour apitoyer les gens sur les difformités dont ils sont affligés) conviendrait tout à fait dans ce sens : les malingres sont difformes ; leur marche vers la vérité est boiteuse...

Enfin, personne à ce jour n'a invoqué un *lapsus calami*. Or chacun sait que tout texte copié court le risque d'être altéré, et Gilberte, comme n'importe quel copiste au monde n'était pas à l'abri de ce genre de faute. Mais cette hypothèse ne s'accorde guère avec les autographes de Gilberte dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas truffés de fautes...

exactement » à d'autres lois « qu'ils se sont fait eux-mêmes », transformant leur pseudo-libération en « licence » (157/1). Deux autres « papiers » constituent des « réponses aux objections » formulées par les athées : *Sur ce que Josèphe et Tacite n'ont pas parlé de Jésus-Christ* (253/1) et *Sur ce que la religion chrétienne n'est pas unique* (213/4). Enfin les deux derniers « papiers » (443/3 et 193/1) esquissent une argumentation destinée à montrer à quel point le libertin-athée conclut mal : la créance (populaire) aux faux miracles n'autorise pas à conclure que tous les miracles sont faux, de même que la créance (populaire) aux fausses religions n'autorise pas à conclure que toutes les religions sont fausses.

Personne ne peut douter de la cohérence interne de ce groupe de six « papiers » tous orientés, très explicitement, vers l'apologie de la religion chrétienne.

Attachons-nous à présent à voir si les douze fragments du second groupe offrent quelque cohérence. Le moins qu'on puisse dire c'est que cette cohérence ne saute pas aux yeux. Les choses paraissent même très compliquées, et l'entreprise ardue : n'avions-nous pas rassemblé quatre fragments dans une formule « références au *Discours de la Méthode* » et six autres sous le chef « d'allusions » aux *Provinciales* ? sans être parvenu toutefois à ranger ni dans l'un ni dans l'autre les deux fragments 765 et 766... Certes, il eût été commode de réunir ces douze textes sous le titre : *Pensées diverses* ou *Miscellanées*. Mais ce titre ne résout pas notre problème ! Il n'est tout au plus qu'une solution de facilité, puis qu'il ne nous indique ni « le contenu », ni la signification de ces textes... Les « références au *Discours de la Méthode* » sont un leurre : quel est le sens de ces références ? C'est bien cela qu'il serait intéressant de découvrir. Et quand nous aurons précisé qu'il est question dans ces fragments (736, 737, 738, 741) de la circulation sanguine, du brochet et de la grenouille, de la machine d'arithmétique, nous ne voyons pas très bien à quoi Pascal veut en venir, et quel est l'objet de son « discours »...

Les allusions aux *Provinciales* nous renseignent-elles davantage ? Sont-elles plus explicites ? « La vérité est si obscurcie [...] ; Les malingres sont gens qui connaissent la vérité, mais [...] ; [...] il y a des gens qui mentent pour mentir ; Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage [...] ; La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie [...] ». Qui nous dira où Pascal nous conduit ? Ces *pensées*, où nous mènent-elles ?

Ces deux regroupements, d'ailleurs, sont-ils tout à fait objectifs ? Ne peut-on penser que les fragments 736 et 737 correspondent à des réflexions « sur l'art de persuader » ? Mais « La manière d'écrire » [...] qui s'insinue le mieux (744) n'est-elle pas, elle aussi, très proche de ces mêmes réflexions ? Mais alors quelle valeur objective reconnaître à nos regroupements ?

Enfin, nous ne savons pas du tout à quoi pourraient correspondre les fragments : « Si la foudre tombait sur les lieux bas » [...] et « Il y a beaucoup de personnes qui entendent le sermon comme vèpres » (765 et 766).

En définitive, n'avons-nous pas tort de vouloir grouper sous un seul chef ces *Pensées diverses* ? Soumettons-nous à la réalité ; reconnaissons

qu'il est vain de vouloir, à tout prix, chercher « un point commun » grâce auquel ces douze fragments trouveraient leur cohérence. Pascal a fait recopier à Gilberte une séquence, une suite de textes tout à fait étrangers l'un à l'autre. Voilà tout.

Et si nous faisons appel aux occurrences ? Ne nous seraient-elles pas de quelque secours ? Ne nous apporteraient-elles pas quelque lumière ?

Le mot qui revient le plus souvent dans ces fragments est « VÉRITÉ » : « La vérité est si obscurcie [...] qu'à moins d'aimer *la vérité* [...] ; « les malingres sont gens qui connaissent *la vérité* [...] ; « Lorsqu'on ne sait pas *la vérité* d'une chose » [...].

A ce mot, il faut ajouter tout le vocabulaire relatif à la vérité : l'erreur ; se servir de mauvaises raisons pour prouver ; les raisons qu'on a soi-même trouvées ; le mensonge est si établi ; [...] il ne faut pas conclure de là absolument qu'ils ne mentent point, car il y a des gens qui mentent simplement pour mentir ; il est bon qu'il y ait une erreur commune ; il ne lui [à l'homme] est pas si mauvais d'être dans l'erreur [...] ; [...] les poètes manqueraient de preuves.

Le foyer de ces réflexions ne serait-il pas précisément la Vérité ? Et, plus précisément encore les diverses attitudes de l'homme face à la Vérité ? Quelles sont les maladies dont l'homme est affligé ? et qui l'empêchent d'atteindre la Vérité ? Ne sommes-nous pas en présence d'un diagnostic (lucide, cruel, impitoyable) où Pascal dénonce toutes nos impuissances ? conséquences inévitables de nos attitudes vicieuses : celles de notre esprit comme celles de notre cœur ?

Les maladies de notre esprit, quelles sont-elles ?

1. *La prévention* causée par la coutume : « Lorsqu'on est *accoutumé* à se servir de mauvaises raisons », renforcée par l'autorité, sans doute (736).

2. *L'illusion* engendrée par les apparences – qui nous trompent – et la précipitation de notre jugement : voyez l'histoire du brochet et de la grenouille. Nous sommes bien abusés si nous y découvrons une pensée. Mais voyez aussi les effets de la machine d'arithmétique : comme nous nous abusons si nous les croyons supérieurs aux animaux-machines, doués de « volonté » ! (738 + 741.)

3. *La crédulité* favorisée par les préjugés : combien y a-t-il de gens pour croire que la lune est cause de tout, jusqu'à lui attribuer « le changement des saisons, le progrès des maladies » (744) !

4. *La curiosité inquiète et inutile* des choses que l'homme ne peut savoir, voilà bien « la maladie principale de l'homme » (744 encore).

Les maladies de notre âme sont recensées elles aussi :

1. *L'amour-propre* qui nous empêche d'être persuadé par les raisons « qui sont venues dans l'esprit des autres » (737).

2. *L'intérêt* – le nôtre – qui nous fait décider si une chose est vraie ou non, c'est la conduite des « malingres (740), » qui connaissent la vérité, mais qui vont à elle d'une âme boiteuse, comme dirait Montaigne, auquel Pascal songe peut-être : « Les boiteux sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les âmes boiteuses » (I, 24).

3. *La méchanceté pure* : « car il y a des gens qui mentent simplement pour mentir » (742).

4. *L'indifférence* enfin : « Il y a beaucoup de personnes qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent les vêpres » (766).

Voilà certes regroupés la plupart des fragments portés par ces trois « papiers » et l'on n'aura nulle peine à constater que la plupart de ces textes sont relatifs aux *effets de la nature* : la théorie de la circulation du sang (736) et peut-être aussi les souvenirs de la querelle sur l'existence du vide (737) ; la théorie des animaux-machines (l'histoire du brochet et de la grenouille du fragment 738), sur laquelle viennent se greffer les effets de la machine d'arithmétique (741) ; les effets (faux) de la lune (744 et 745). Ne faudrait-il pas y ajouter les effets de la foudre (765) ? Cette constatation ne nous permettrait-elle pas d'intituler ces fragments : *Pensées relatives à la recherche de la vérité dans l'ordre des choses de la nature* ?

Mais peut-on « laisser tomber » d'autres fragments où nous avons reconnu des allusions aux *Provinciales* (fragment 739, 740, 742, 743) ?

Certes, on ne peut enlever à ces fragments leur résonance religieuse. Mais ces souvenirs anciens – très présents à la mémoire du polémiste – ont-ils encore aujourd'hui cet aspect « ponctuel » ? N'ont-ils pas désormais acquis des dimensions plus générales, universelles ? Ne peut-on les considérer comme des *Pensées relatives à la recherche de la vérité dans l'ordre de la religion* ? Dans ce domaine, ne voyons-nous pas que tout se passe de la même façon que dans l'ordre des effets de la nature ? La vérité est si obscurcie (739) ; nous marchons vers la vérité d'une jambe seulement, de l'autre nous nous dirigeons vers notre *intérêt*, et c'est la démarche boiteuse des gens *malingres* que nous sommes, difformes moralement (740) ; mentir *simplement pour mentir* (742) n'est, somme toute, qu'une disposition naturelle, bien caractéristique de la corruption de notre nature ; quant à l'indifférence qui fait que *beaucoup de personnes entendent le sermon* sans prêter attention aux vérités exposées, atteintes d'une douce somnolence favorisée par la psalmodie (766), n'est-elle pas, elle aussi, bien caractéristique de notre condition ?

Nous n'avons pu progresser que pas à pas, mais une vue d'ensemble, qui n'aurait pas tenu compte de tous les détails précis que nous avons relevés, par son caractère superficiel même, n'eût été d'aucun secours. A présent, il nous est donné d'apercevoir enfin les vraies dimensions et les véritables significations et les véritables orientations de la réflexion pascalienne dans ce second groupe de textes : *Pascal y analyse les mécanismes de la créance*. Faisant référence à des faits bien précis du combat pour la vérité scientifique comme aussi du combat qu'il a mené pour la vérité religieuse, face aux mensonges des jésuites, il constate que dans l'un et l'autre domaine, nous sommes affligés des mêmes maladies, et que nos rapports avec la vérité sont aussi viciés de part et d'autre, très vraisemblablement parce que la vérité n'est pas aimée pour elle-même et par-dessus tout.

Notre quête de la vérité scientifique (« l'horreur du vide », la circulation du sang, les animaux-machines, la lune, la foudre) et notre quête de la

vérité religieuse nous laissent soumis à des puissances trompeuses identiques. Dans l'un et l'autre cas, nous nous laissons séduire par les illusions, les préjugés, les préventions, l'amour-propre ; ce n'est pas notre amour de la vérité qui décide, mais notre intérêt propre. L'expérience vécue par Pascal dans les deux domaines lui a fait découvrir que l'homme est mû par des mécanismes identiques et que, dans les deux domaines, faute d'aimer la vérité, on ne peut la connaître.

Ces réflexions, qui me paraissent avoir été rédigées bien antérieurement aux textes des fragments du premier groupe, offrent donc une cohérence certaine : les rapports difficiles de l'homme avec la vérité y sont décrits et analysés et reconnus sans complaisance aucune pour l'erreur, la fausseté, l'hypocrisie, le mensonge, les illusions de toutes sortes, y compris celles de l'amour-propre. Mais, pour mettre cette cohérence interne en pleine lumière, il fallait découvrir le foyer unique vers lequel ces douze fragments convergeaient.

### **La cohérence du discours pascalien**

Il nous reste à présent à examiner si les deux groupes de fragments – ceux qui sont exclusivement apologétiques et les autres, qui correspondent à des réflexions de Pascal sur les mécanismes de notre créance – restent séparés, discontinus, sans rapport aucun l'un avec l'autre, ou bien si, à eux deux, ils constituent « un ensemble » cohérent, grâce auquel il nous serait donné de découvrir le discours pascalien au travers des autographes de Gilberte.

Le premier groupe prend assurément la défense de la religion chrétienne. Y a-t-il, dans les fragments du second groupe, au moins une allusion à l'Église ? Le fragment 743 – bien qu'il se présente comme une allusion non équivoque aux polémiques du temps des *Provinciales* – peut légitimement être interprété dans un sens apologétique : « Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point ; les persécutions qui travaillent l'Église sont de cette nature ». Cette assurance, d'où provient-elle ? sinon du fait que Pascal sait – avec certitude – que les forces de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église du Christ. Nous sommes bien là dans le domaine de la foi, et sur le terrain de l'apologétique. Rapport fragile, peut-être, mais non moins réel...

Autre fragment (766) dont on ne pourra nier qu'il soit légitime de le rapprocher du reproche adressé aux mauvais chrétiens (774), « qui demeurent dans la nonchalance et la paresse sans faire de bonnes œuvres » : ne sommes-nous pas là dans deux attitudes bien proches l'une de l'autre, encore que distinctes ? La paresse d'une part à « faire de bonnes œuvres », l'indifférence d'autre part qui nous empêche d'être attentif aux vérités du « sermon »... Indifférence à l'égard de la vérité religieuse ; indifférence à la pratique des bonnes œuvres...

Ces deux rapprochements ne font pas le printemps ? Bien sûr, bien sûr... Mais est-on autorisé à les considérer comme nuls et non avenue ? Et puis, s'ils étaient seuls, suffiraient-ils pour nous convaincre qu'entre les deux groupes de textes existent des liens très étroits ?

D'autre part chacun sait que, pour Pascal, science et religion sont deux domaines sans communication aucune, car ils sont non seulement distincts et très différents l'un de l'autre, mais encore discontinus : dans l'un c'est le raisonnement, et lui seul, qui prévaut ; dans l'autre, c'est le principe d'autorité, et lui seul. Toutefois – et en dépit de cette discontinuité – la raison n'obéit-elle pas à des lois très semblables ? N'est-elle pas soumise à des exigences identiques ? Les mécanismes de notre créance – qu'elle soit appliquée aux effets de la nature ou aux choses de la religion – ne sont-ils pas fort semblables ? En particulier, dans l'un et l'autre domaine, ne sont-ils pas viciés, puisque soumis à toutes sortes de puissances trompeuses ? Qu'il s'agisse des « vérités » scientifiques ou des « vérités » religieuses, notre créance ne s'appuie-t-elle pas sur des fondements fragiles ? Ne sommes-nous pas au rouet ?

C'est alors que Pascal, par un de ces retournements imprévus dont il a le secret, prend appui sur l'un des plus fragiles fondements de notre créance dans l'ordre des effets de la nature : notre crédulité, – celle-là même qui nous fait attribuer à la lune « le changement des saisons, le progrès des maladies » (744). Mais cette crédulité du vulgaire, Pascal va l'utiliser comme argument à des fins proprement apologétiques (dans le fragment 734). Car, dit-il, si l'on attribue de faux effets à la lune, nous ne sommes pas autorisés pour autant à croire que tous les effets de la lune sont faux. Ce serait mal conclure, car « ce qui fait qu'on croit tant de faux effets de la lune, c'est qu'il y en a de vrais, comme le flux de la mer ». Et Pascal de continuer sur sa lancée exclusivement apologétique : « Il en est de même des prophéties, des miracles, des divinations par les songes, des sortilèges, etc ».

La jonction entre les deux groupes de fragments – ceux qui sont proprement apologétiques et les autres qui dénoncent les mécanismes de notre créance – semble bien s'opérer ici, à cet endroit précis. Pascal y montre que dans deux domaines aussi différents – la science et la religion – la préhension de la vérité doit s'effectuer d'une manière identique : *Il faut raisonner de la même sorte pour la religion*. Autrement dit : il n'y a pas deux façons d'atteindre la vérité, car sans doute il n'y a pas deux vérités différentes. La vérité est une.

Il apparaît donc que le fragment 734 (443/3) peut être considéré comme le point d'intersection des textes exclusivement apologétiques du premier groupe (trois « papiers ») et des textes (portés par six « papiers »), antérieurement rédigés, relatifs aux mécanismes de notre créance.

Certes, nous y voyons Pascal n'utiliser à des fins proprement apologétiques qu'un seul des éléments auxquels sa réflexion sur les mécanismes de la croyance l'avait conduit, et seulement dans l'ordre des « effets de la nature ». Mais ne comprend-on pas aisément qu'il pourra exploiter tous les autres éléments, montrant par exemple que si les impuissances de notre esprit et de notre cœur nous sont si funestes, nous n'avons guère le droit d'être suffisants, prétentieux, pleins de superbe ? Ne nous faudrait-il pas, au contraire, nous montrer modestes, circonspects, ayant reconnu à quel point nous sommes fragiles, et si peu propres à atteindre la vérité ?

La cohérence de tous ces fragments n'apparaît-elle pas enfin ? Et toutes les réflexions de Pascal n'ont-elles pas pour objet unique *les rapports de l'homme avec la vérité* ? Ajouterai-je que ce discours — qui représente un moment précis de la réflexion de Blaise — correspond, à n'en pas douter, à un des derniers efforts apologétiques de Blaise ?

Il était impossible — à propos des autographes de Gilberte — de parler de la sœur sans rien dire du frère, et l'on me pardonnera sans doute d'avoir consacré davantage de temps au « discours » de Blaise qu'au rôle et à la personnalité de Gilberte. Mais, en guise de conclusion, revenons encore un instant à elle : quel souvenir a-t-elle gardé de ces moments où son frère et elle ont travaillé ensemble ?

Pour répondre à cette question, rien ne me paraît plus indiqué qu'un tout petit passage de *la Vie de M. Pascal*, qui ne me semble pas sans rapport avec les autographes<sup>5</sup>.

Parlant du miracle opéré sur la petite Margot, Gilberte écrit : « La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était pénétré, de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle. »

Laissons évidemment de côté l'hyperbole (une infinité de pensées admirables) : Philippe Sellier serait le premier à dire qu'elle ressortit au genre hagiographique et qu'elle appartient aux formules stéréotypées dont la légende dorée usait et abusait. Attachons-nous plutôt au rapport souligné par Gilberte entre « les pensées sur les miracles » et « de nouvelles lumières sur la religion ».

Serait-il téméraire de croire que Gilberte, dans cette petite phrase, ne fait pas tant allusion au projet tout entier de l'*Apologie*, ni même aux trois liasses intitulées *Miracles*, (où effectivement Pascal a enfilé un nombre important de « pensées »), mais en premier lieu, et peut-être exclusivement, aux deux seuls textes relatifs aux miracles qu'elle a transcrits, c'est-à-dire aux fragments portés par les « papiers » 193 / 1 et 443 / 3 ? Ces fragments, elle les a vus naître en quelque sorte, elle a assisté à leur genèse, elle a, selon toute vraisemblance, été témoin des efforts fournis par Blaise pour arriver à rédiger le fragment 734, après un essai avorté tel que le fragment 735 nous en a conservé le premier état. Il n'est pas impossible que Blaise ait poursuivi sa réflexion en présence de Gilberte. Assurément, nous n'avons, selon toute

5. Il va sans dire que nous ne nous référons qu'au texte de la première version. Comme chacun sait, le texte de la seconde version, correspond à une « farce ». Il suffit de lire le passage qui correspond à celui auquel nous faisons allusion : « La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était tout pénétré ; et comme son esprit ne s'occupait jamais de rien sans beaucoup de réflexion, il lui vint à l'occasion de ce miracle particulier plusieurs pensées très importantes sur les miracles en général, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. S'il y a des miracles, il y a donc quelque chose au-dessus de tout ce que nous appelons la nature. La conséquence est de bon sens : il n'y a qu'à s'assurer de la certitude et de la vérité des miracles. Or il y a des règles pour cela, qui sont encore dans le bon sens, et ces règles se trouvent justes pour les miracles qui sont dans l'Ancien Testament. Ces miracles sont donc vrais. Il y a donc quelque chose au-dessus de la nature. »

Personne ne reconnaîtra dans ces syllogismes tout scolastiques la plume de Gilberte.

vraisemblance, que quelques bribes des entretiens du frère et de la sœur, car tout ce qu'ils ont pu se dire n'a pas été consigné dans les autographes de Gilberte ; à coup sûr elle en a su davantage que nous sur le sens du « discours » de Blaise, ce « discours » qu'elle voyait croître, se développer, se construire en quelque sorte sous ses yeux attentifs et émerveillés. N'est-ce pas ce souvenir qu'elle a gardé vivant dans son esprit et dans son cœur ? Car enfin, davantage qu'une copiste (nous dirions aujourd'hui une dactylo), davantage même qu'un témoin, Gilberte aura été une confidente – la seule à n'en pas douter – de quelques-unes des méditations apologétiques de son illustre frère.